



TABLE DE CONCERTATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES VÉHICULES ROUTIERS

PLAN D'ACTION 2006-2007

INTRODUCTION

La Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers a été mise sur pied le 14 mai 2002. Cette Table succède à la Table de concertation sur les pneus hors d'usage. Lors de la mise sur pied de la Table, certains membres se sont retirés de la Table des pneus et de nouveaux membres ont été invités. La composition de la Table est à l'annexe 1 du présent document.

Depuis sa création, la Table a mis sur pied six comités, un comité sur les halocarbures, un comité sur l'entretien automobile, un comité sur les véhicules hors d'usage, un comité sur la carrosserie, un comité ad hoc sur le suivi des ventes de véhicules automobiles et camions légers de plus de 8 ans et un comité sur le réemploi de pièces automobiles. La composition de chacun de ces comités est à l'annexe 2 du présent document.

Lors de sa rencontre du 6 mai 2003, la Table a approuvé son premier plan d'action. La Table a également approuvé le Plan d'action 2004-2005 à sa rencontre du 14 juin 2004. Le Plan d'action regroupe des orientations et des priorités concernant les trois sections suivantes :

- Les enjeux environnementaux reliés à la fabrication des véhicules routiers ;
- Les enjeux environnementaux reliés à l'entretien pendant la durée de vie utile du véhicule;
- Les enjeux environnementaux reliés à la fin de la vie utile du véhicule.

MISSION ET RÔLE

La Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers s'est donnée la mission suivante :

« Favoriser, par la concertation des intervenants du secteur, la recherche de solutions aux problématiques environnementales engendrées ou causées par les véhicules routiers. ».

Les membres de la Table représentent des organisations dans le domaine de l'automobile. La Table permet les échanges d'information et de discussion, chaque membre relayant à leur organisation respective l'information pertinente, permettant ainsi un rayonnement le plus large possible des échanges de la Table.

Tous les membres peuvent jouer un rôle plus actif dans certains dossiers où leur expertise est pertinente, que ce soit pour recueillir l'information ou pour créer et diriger des comités de travail sur certains items particuliers ou d'assurer un leadership au nom de la Table pour tous sujets jugés d'intérêt par la Table.

De façon générale, la Table est un réseau d'échanges d'information permettant aux membres d'être consultés sur certaines tendances, enjeux ou projets de législation et réglementation et de réagir. La Table assume également un leadership afin de donner certaines orientations et d'organiser les travaux et les activités en vue de l'atteinte de la mission.

La Table pourra également réagir à certains projets et recommander toutes actions ou prises de position de la Table aux instances appropriées gouvernementales et autres.

Finalement, le rôle de RECYC-QUÉBEC, outre sa participation à titre de membre de la Table, est d'assurer le suivi administratif et le secrétariat de la Table.

SECTION 1 LA FABRICATION

1. Problématique

Le nombre de véhicules neufs vendus chaque année a connu une nette progression au cours des six dernières années. En 2004, il s'est vendu 396 000¹ véhicules neufs légers, soit des automobiles et camions légers, dont 34 % sont composés des véhicules utilitaires et camions légers. 4,4 millions de véhicules circulent sur les routes du Québec, dont 4,2 millions sont des automobiles et camions légers.

L'industrie automobile a connu une nette progression en terme de contrôles des émissions polluantes au cours des 20 dernières années. Tous les fabricants automobiles ont mis de l'avant plusieurs initiatives reliées aux enjeux environnementaux des véhicules. Ces initiatives sont peu connues et souvent faites de façon isolée.

2. Enjeux et défis

Le principal enjeu des prochaines années est le contrôle des gaz à effet de serre puisque 38 % des gaz à effet de serre proviennent du transport. L'application du protocole de Kyoto amènera obligatoirement des changements reliés à l'industrie du transport, incluant une réflexion sur les moteurs à deux temps et sur les voies alternatives au transport routier.

Le défi est la conception de véhicules plus propres, c'est-à-dire fonctionnant avec des sources d'énergie non polluantes ou ayant une meilleure efficacité énergétique ou consommant des combustibles alternatifs. De plus, des nouvelles normes américaines et canadiennes d'émissions atmosphériques entreront en vigueur dans les prochains mois et années.

Certaines juridictions canadiennes ont établi des incitatifs économiques à procéder à un choix plus environnemental des véhicules en offrant un rabais pour l'achat de véhicules hybrides et en imposant une redevance pour des véhicules « grand consommateur d'essence ». Il y a lieu d'évaluer l'opportunité et l'efficacité d'éco-incitatifs applicables à l'industrie automobile.

L'Europe a mis en place une directive obligeant les fabricants à concevoir des véhicules recyclables, à 85 % pour 2006 et à 95 % pour 2015. Cette directive obligera les fabricants à choisir des matériaux facilement recyclables et à bien les identifier. Lors du Forum national sur la gestion des matières résiduelles 2003, les participants ont ciblé que l'industrie automobile doit augmenter la durabilité des véhicules, inclure des matériaux recyclés et utiliser des pièces qui sont reconditionnables, c'est-à-dire réutilisables. Finalement, l'industrie automobile doit également maintenir l'efficacité et même améliorer au plan de l'environnement, toutes les fonctionnalités du véhicule automobile.

¹ Desrosiers

3. Objectif de la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers eu égard au volet « fabrication »

L'objectif de la Table est de se tenir informée des enjeux et des développements reliés à la fabrication des véhicules routiers, principalement reliés au Protocole de Kyoto et à la recyclabilité des véhicules et intervenir, au besoin, dans le débat.

4. Réalisation

La Table a formulé une demande auprès des fabricants d'augmenter, dans les carnets d'entretien des véhicules, le kilométrage afin de mieux respecter la durée de vie des véhicules.

5. Plan d'action

1 Maintenir une veille d'information par les moyens suivants :

- Suivi gouvernemental - fédéral et provincial;
- Projets réglementaires, législatifs, commissions parlementaires;
- Congrès, colloques, publications et études à ce sujet;
- Médias.

Responsables : Tous les membres de la Table

Échéance : à chaque réunion de la Table, dépôt des informations pertinentes

2 Mise en place d'un comité éco-incitatifs pour évaluer l'opportunité et le potentiel d'éco-incitatifs applicables à l'industrie automobile et évaluer les juridictions qui en ont mis en place. Les éco-incitatifs peuvent être des droits, taxes, redevances, remises adoptés par le gouvernement en rapport avec les véhicules écologiques et les véhicules plus polluants.

3 Maintenir un lien d'échange d'information sur les sujets qui concernent la Table.

Responsables : Représentant des fabricants et RECYC-QUÉBEC

4 Évaluer l'intérêt de développer une fiche des caractéristiques environnementales de chaque véhicule vendu et, le cas échéant, faire des représentations auprès du gouvernement ou de l'Office de protection du consommateur.

Responsables : RECYC-QUÉBEC et président de la Table

SECTION 2 ENTRETIEN PENDANT LA DURÉE DE VIE UTILE DU VÉHICULE

1. Problématique

L'entretien d'un véhicule automobile durant sa vie utile constitue un enjeu majeur tant en terme de gestion environnementale des composantes du véhicule, qu'en terme de gestion environnementale des ateliers d'entretien et de carrosseries.

Certaines composantes comme les pneus, les huiles et les batteries sont actuellement récupérées (pneus à 85 %, huiles à 72 %, filtres à huile à 77 %, batteries à 95 %). On dispose de peu d'information sur la récupération des autres filtres (essence, de l'habitacle), des liquides réfrigérants, des halocarbures de même que des contenants, tels que lave-glace, antigel, liquide à frein et aérosol.

2. Enjeux et défis

Il est clair qu'un véhicule bien entretenu pollue moins et dure plus longtemps. Il s'agit du premier enjeu relié à une meilleure gestion de l'entretien automobile. La sensibilisation des garagistes à la gestion environnementale de leurs résidus et des pièces constitue également un enjeu, surtout à cause des volumes impliqués et des effets environnementaux de ces pièces et composantes lorsque mal gérées.

3. Objectifs de la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers eu égard au volet « entretien »

Leadership de la Table pour une meilleure information des garagistes à la gestion environnementale de leur atelier et des résidus et pièces reliés à l'entretien automobile et à la carrosserie.

Participation de la Table à une meilleure diffusion d'information auprès du grand public sur la gestion environnementale de leur véhicule.

Leadership possible aux enjeux reliés au meilleur entretien des véhicules par un programme d'inspection et/ou d'entretien.

4. Réalisations

Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre du secteur automobile, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en environnement et RECYC-QUÉBEC ont financé une étude, « *Étude d'opportunité visant l'implantation d'un projet de sensibilisation environnementale dans l'industrie québécoise de l'entretien et de la réparation des véhicules automobiles* ». Cette étude confirme le peu d'information des garagistes à une gestion environnementale de leurs opérations. Le sommaire exécutif est déposé en annexe 3.

Un projet de financement a été déposé auprès du FAQDD qui, pour plusieurs raisons (demande d'information supplémentaire, fermeture des programmations, réouverture sans reconnaître les propositions déjà déposées), n'a pas été approuvé.

Création du comité Carrosserie pour analyser les enjeux spécifiques reliés aux carrossiers du Québec.

Création d'un comité ad hoc sur le suivi des ventes de véhicules automobiles et camions légers de plus de 8 ans.

Création d'un comité Réemploi de pièces automobiles.

La Table, par un comité ad hoc, a analysé la problématique du vieillissement du parc automobile, dont les enjeux de sécurité et d'environnement reliés aux véhicules plus âgés.

5. Plan d'action

Leadership pour une meilleure information des garagistes à la gestion environnementale

- Développer un outil pour une meilleure gestion environnementale d'un atelier d'entretien et de carrosserie incluant la certification environnementale des garagistes de même. Pour ce faire, un projet permettant d'identifier les pratiques actuelles, de développer un des guides de bonnes pratiques, de proposer un programme de certification environnementale. Le programme de certification environnementale comporte un important volet de sensibilisation et de formation des garagistes aux meilleures pratiques environnementales et un audit obligatoire en vue d'une certification.

Responsables : Comité Entretien. Travail en collaboration avec NatureAction et Action Environnement pour déposer un projet au FAQDD.

Échéancier : printemps 2006

Durée du projet : 2 ans

*Porter le projet **Programme de suivi des ventes de véhicules automobiles et camions légers de plus de 8 ans** en vue d'une décision gouvernementale et d'une implantation à travers tout le Québec.*

- Pour ce faire, stratégie d'information, sensibilisation des différents partenaires intéressés et, particulièrement, des intervenants gouvernementaux.

Responsable : Comité ad hoc

Échéancier : printemps 2006

Évaluer certains aspects de gestion problématique reliés à la gestion des différents ateliers et des carrossiers, comme par exemple les antigels, les halocarbures, la peinture, certains solvants, les produits réusinés, les liquides lave-glace et autres

Responsable : selon la nature de la matière : comité Carrosserie, comité Réemploi, comité Entretien

Échéancier : variable selon la matière

SECTION 3 FIN DE LA VIE UTILE DU VÉHICULE

1. Problématique

Environ 350 000² automobiles et camions légers sont mis au rancart chaque année au Québec et, de ce nombre, environ 25 000³ sont exportés vers les États-Unis ou d'autres pays d'Amérique du Sud. Selon l'étude Desrosiers, l'âge moyen du parc automobile est de huit ans.

Il existe au Québec un guide administratif de dépollution et de gestion efficace des véhicules hors d'usage, mais aucune réglementation formelle n'est en vigueur. La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a un rôle quant à l'accréditation des entreprises de recyclage automobile et dans le suivi de la mise au rancart des véhicules.

Néanmoins, avec les chiffres dont nous disposons, RECYC-QUÉBEC a évalué que 80 % des composantes d'un véhicule étaient recyclées ou valorisées. Cela inclut les pièces réutilisées, les pneus, les batteries, les huiles, l'essence et le métal. Le résiduel (20 %) est constitué de fluff et sert de matériau de recouvrement à l'enfouissement sanitaire.

2. Enjeux et défis

- Obtenir des données plus fiables sur la mise au rancart, l'exportation, la récupération des pièces.
- Établir un réseau de centres de recyclage bien outillés avec des services complets et utilisant des bonnes pratiques de recyclage.
- Évaluer les perspectives d'augmentation de la récupération et du recyclage des composantes ou pièces de même que le fluff.

3. Objectif de la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers eu égard au volet « fin de vie »

Leadership de la Table quant à la meilleure gestion possible du véhicule à la fin de sa vie utile.

4. Réalisation

- Collaborer avec le ministère de l'Environnement dans le *Plan d'action national en matière de gestion environnementale des véhicules hors d'usage* (programme de suivi des ateliers recycleurs de pièces automobiles). Programme d'une durée de trois ans (2004-2005-2006).

² Basé sur une durée de vie moyenne de 12 ans et un bassin de 4,2 millions de véhicules légers en circulation

³ DesRosiers- Auto Journal avril 2004, données québécoises d'après les données canadiennes en proportion de la population.

- Élaboration de questionnaires pour les recycleurs de métal pour une meilleure compréhension et une meilleure information sur les véhicules hors d'usage traités au Québec.

5. Plan d'action

- Continuer la collaboration avec le ministère de l'Environnement dans le cadre du *Plan d'action national en matière de gestion environnementale des véhicules hors d'usage* (programme de suivi des ateliers recycleurs de pièces automobiles).

Responsable : Comité de travail de la Table
Échéancier : 2007

- Informer les recycleurs des meilleures gestions environnementales possibles de leur entreprise et évaluer un programme de certification environnementale.

Responsable : Comité de travail de la Table
Échéancier : en continu

- Évaluer le programme de récupération du mercure au Canada et avec le gouvernement fédéral.

Responsable : RECYC-QUÉBEC et le comité
Échéancier : décembre 2006

- Évaluer tous les éléments possibles de mise en valeur de composantes automobiles et du fluff et effectuer les tests et projets requis.

Responsable : Comité de travail de la Table
Échéancier : Selon matières

**TABLE DE CONCERTATION SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LES VÉHICULES ROUTIERS**

Monsieur Pierre Beaudoin
Président de la Table
Directeur principal, services tech. CAA-Québec
Tél. : (418) 626-1414, poste 2210/1-866-997-0990
Télécop. : (418) 6267138/1-866-626-7138
Courriel : pbeaudoin@caa-quebec.qc.ca

Madame Carolle Larose
Directrice régionale
AIA-Canada, division du Québec
Tél. : (514)482-9741
Télécop. : (514)482-0735
Courriel : carolle.larose@aiacanada.com

Madame Ginette Bureau
Société québécoise de récupération
et de recyclage (RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Monsieur Michel Bourgeois
Fondation québécoise en environnement
Tél. : (450) 446-4027
Télécop. : (450) 446-4057
Courriel : concentrex@ca.inter.net

Monsieur Philippe Fugère
Association des Recycleurs de Pièces
d'Autos et de Camions inc. (ARPAC)
Pièces d'autos Lecavalier
Tél. : 1-800-363-2567 / (514) 861-1865
Télécop. : (450) 433-1218
Courriel : philippe.fugere@lecavalier.com

Monsieur Rémy Rousseau
Association des services automobiles
du Québec (ASA)
Tél. : (450) 448-2220
Télécop. : (450) 448-4241
Courriel : remyrousseau@p-rousseau.com

Madame Thérèse Mase
Auto prévention
Tél. : (514) 844-2886
Télécop. : (514) 844-1530
Courriel : masse@autoprevention.qc.ca

Monsieur Richard Cliche
Association des marchands de véhicules
d'occasion du Québec (AMVOQ)
Tél. : (418) 627-2164
Télécop. : (418) 397-5264
Courriel : richard.cliche@amvoq.ca

Nom à déterminer
Comité sectoriel de la main-d'œuvre
des services automobiles (CSMOSA)
Tél. : (450) 677-5999
Télécop. : (450) 677-8888
Courriel : comite@sectorielauto.com

Monsieur Jean-Marc Bernard
Association des spécialistes du pneu
du Québec (ASPQ)
Tél. : (450) 467-3688
Télécop. : (450) 467-1221
Courriel : jmbbernard@hotmail.com

Monsieur Jacques Bécharé
Vice-président exécutif
Corporation des concessionnaires
d'automobiles du Québec (CCAQ)
Tél. : (418) 523-2991, poste 222
Télécop. : (418) 523-3725
Courriel : j.becharé@ccaq.com

Monsieur Georges Albert
Association Canadienne des Industries
du Recyclage (ACIR) - Fers & Métaux recyclés
Tél. : (450) 444-4424, poste 232
Télec. : (450) 444-4499
Courriel : georgesalbert@videotron.ca

Monsieur Alain Harvey
Association des marchands
Canadian Tire du Québec
Tél. : (514) 337-4862
Télécop. : (514) 337-2599
Courriel : ct234@qc.aira.com

Monsieur Gilles Goddard
Directeur exécutif
Société de Gestion des huiles usées (SOGHU)
Tél. : (450) 447-9996
Télécop. : (450) 447-9988
Courriel : gillesgoddard@soghu.ca

Nom à déterminer
Corporation des carrossiers professionnels
du Québec (CCPQ)
Tél. : (514) 378-3519
Télécop. :
Courriel :

Monsieur Pierre Comtois
Association canadienne des constructeurs
de véhicules (ACCV)
Tél. : (514) 630-6230
Télécop. : (514) 630-6215
Courriel : pierre.comtois@gm.com

Monsieur Roger Goudreau
Secrétaire, CPCPA Montréal
Tél. : (514) 288-3003
Télécop. :
Courriel : rgoudreau@cpamontreal.ca

COMITÉ AD HOC
SUIVI DES VENTES DE VÉHICULES
AUTOMOBILES DE PLUS DE 8 ANS

Président

Pierre Beaudoin
Directeur principal, services tech.
CAA-Québec
Tél. : (418) 626-1414, poste 2210/1-866-997-0990
Télécop. : (418) 6267138/1-866-626-7138
Courriel : p.beaudoin@caa-quebec.qc.ca

Membres

Carolle Larose
Directrice régionale
AIA-Canada, division du Québec
Tél. : (514)482-9741
Télécop. : (514)482-0735
Courriel : carolle.larose@aiacanada.com

Roger Goudreau
CPA Montréal
Tél. : (514) 288-3003
Télécop. :
Courriel : rgoudreau@cpamontreal.ca

Ginette Bureau
RECYC-QUÉBEC
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Rémy Rousseau
Association des services automobiles
du Québec (ASA)
Tél. : (450) 448-2220
Télécop. : (450) 448-4241
Courriel : remyrousseau@p-rousseau.com

Richard Jalbert
Centre Estimation Sherbrooke
Tél. : (819) 566-8464
Télécop. :
Courriel : centredes@videotron.ca

Benoît Germain
RECYC-QUÉBEC
Tél. : (514) 352-5002, poste 2260
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : b.germain@recyc-quebec.gouv.qc.ca

COMITÉ CARROSSERIE

Président

Rémy Rousseau
Publications Rousseau & Associés
Tél. : (450) 448-2220
Télécop. : (450) 448-4241
Courriel : remyrousseau@p-rousseau.com

Membres

Michel Chevrier
Vast Auto
Tél. : (514) 606-0052
Télécop. : (450) 455-0302
Courriel : n/a

France Choïnière
Carrosserie Arsenault
Tél. : (450) 378-2772
Télécop. (450) 378-3022
Courriel : carrosserie@arsenaultinc.ca

Robert Sévigny
BASF
Tél. : (514) 378-3519
Télécop. :
Courriel : sevignyr@basf.com

André Cabana
Akzo
Tél. : (514) 333-3155, poste 209
Télécop. :
Courriel : andre.cabana@akzonobel.com

Martine Charrette
Auto prévention
Tél. : (514) 844-2886, poste 23
Télécop. : (514) 844-1530
Courriel : masse@autoprevention.qc.ca

Ginette Bureau
(RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Denis Bellemore
NAPA Auto carrosserie
Tél. : (514) 256-5036, poste 74761
Télécop. : (514) 844-1530
Courriel : dbellemore@uapinc.com

Robert Laniel
Sherwin Williams
Tél. : (514) 353-2420
Télécop. : (514) 353-9358
Courriel : robert.laniel@sherwin.com

André Briand
GPI
Tél. : (514) 261-4899
Télécop. :
Courriel : anbriand@gpi.com

David Richard
S Varennes
Tél. (450) 438-6964
Télécop. :
Courriel : svarennes@merichard.com

Léo Gélinas
Les Experts Marris
Tél. : (450) 262-6517
Télécop. :
Courriel : leo_gelinas@hotmail.com

Marcel Lussier
Sherwin Williams
Tél. 1-(450) 278-0401
Télécop. :
Courriel : Marcle.lussier@sherwin.com

Mario F. Tremblay
DuPont Canada
Tél. : (514) 397-2776
Télécop. : (514) 397-2842
Courriel : mario.f.tremblay@can.dupont.com

Denis Cloutier
PPG Canada
Tél. : 514 246 8660
Télécop. :
courriel : deniscloutier@ppg.com

Gérald Drolet
CarrXpert
Tél. : (514) 916-4213
Télécop. : (418) 523-3724
Courriel : gdrolet@ccaq.com

COMITÉ ÉCO-INCITATIFS

Président

À déterminer

Membres

Monsieur Pierre Beaudoin
Directeur principal, services tech.
CAA-Québec
Tél. : (418) 626-1414, poste 2210/1-866-997-0990
Télécop. : (418) 6267138/1-866-626-7138
Courriel : pbeaudoin@caa-quebec.qc.ca

Madame Carolle Larose
Directrice régionale
AIA-Canada, division du Québec
Tél. : (514)482-9741
Télécop. : (514)482-0735
Courriel : carolle.larose@aiacanada.com

Monsieur Michel Bourgeois
Fondation québécoise en environnement
Tél. : (450) 446-4027
Télécop. : (450) 446-4057
Courriel : concentrex@ca.inter.net

Monsieur Roger Goudreau
Secrétaire
CPCPA Montréal
Tél. : (514) 288-3003
Télécop. :
Courriel : rgoudreau@cpamontreal.ca

Madame Ginette Bureau
Vice-présidente, Programmes & exploitation
RECYC-QUÉBEC
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Comtois
Association canadienne des constructeurs
de véhicules (ACCV)
Tél. : (514) 630-6230
Télécop. : (514) 630-6215
Courriel : pierre.comtois@gm.com

Monsieur Jacques Béchard
Vice-président exécutif
Corporation des concessionnaires
d'automobiles du Québec (CCAQ)
Tél. : (418) 523-2991, poste 222
Télécop. : (418) 523-3725
Courriel : j.bechard@ccaq.com

Monsieur Gilles Goddard
Directeur général
Société de Gestion des huiles usées
(SOGHU)
Tél. : (450) 447-9996
Télécop. : (450) 447-9988
Courriel : gillesgoddard@soghu.ca

COMITÉ ENTRETIEN AUTOMOBILE

Présidente

Madame Carolle Larose
Directrice régionale
AIA-Canada, division du Québec
Tél. : (514)482-9741
Télécop. : (514)482-0735
Courriel : carolle.larose@aiacanada.com

Membres

Monsieur Alain Harvey
Association des marchands
Canadian Tire
Tél. : (514) 337-4862
Télécop. : (514) 337-2599
Courriel : ct234@qc.aira.com

Monsieur Michel Rondeau
GPI
Tél. : (450) 641-5700
Télécop. :
Courriel : michel.rondeau@gpi.com

Monsieur Pierre Beaudoin
Directeur principal, services tech
CAA-Québec
Tél. : (418) 624-2424, poste 2210
Télécop. : (418) 624-4341
Courriel : pbeaudoin@caa-quebec.qc.ca

Sylvain Marcil
ASA
Tél. (450) 674-0969
Télécop. :
Courriel : autotecmarcil@videotron.ca

Madame Ginette Bureau
Société québécoise de récupération
et de recyclage
(RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-Marc Bernard
ASPQ
Tél. : (450) 467-3688
Télécop. : (450) 467-1221
Courriel : jmbbernard@hotmail.com

COMITÉ HALOCARBURES

Président

Monsieur Rémy Rousseau
Revue Le Garagiste
Tél. : (450) 448-2220
Télécop. : (450) 448-4241
Courriel : remyrousseau@p-rousseau.com

Membres

Monsieur Bertrand Matte
Uni-Sélect (Cooling dépôt)
Tél. : (450) 641-2119, poste 5250
Télécop. :
Courriel : Courriel : bmatte@uni-select.com

Monsieur Bruno Provencher
CAA-Québec
Tél. : (514) 937-5341
Télécop. : (514) 937-9628
Courriel : mcpro@sympatico.ca

Monsieur Paul Chayer
Auto 4S
Tél. : 1-800-363-5605
Courriel : pchayer@auto4s.com

Madame Ginette Bureau
(RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Madame Carolle Larose
AIA Canada
Tél. (514)482-9741
Télécop. (514)482-0735
Courriel : carolle.larose@aiacanada.com

Monsieur Roger Goudreau
CPA Montréal
Tél. : (514) 288-3003
Télécop. : (514) 288-2984
Courriel : helene.goudreau@sympatico.ca

Monsieur Denis Brault
Uni-Sélect inc.
Tél. : (450) 641-6908
Télécop. : (450) 655-9532
Courriel : dbrault@uni-select.com

Monsieur Jean-Marc Guérin
Uni-Sélect - division mécanique
Tél. : (450) 641-4735
Télécop. : (450) 641-2683
Courriel : trainingusi@sympatico.ca

COMITÉ RÉEMPLOI DE PIÈCES AUTOS

Président

À désigner

Membres

Karl Dayer
Dayer inc.
Tél. : (450) 454-4750
Télécop. : 450-454-2817
Courriel : mpoirier@dayerinc.com/info@dayerinc.com

Philippe Fugère
ARPAC
Pièces d'autos Lecavalier
Tél. : 1-800-363-2567 / (514) 861-1865
Télécop. : (450) 433-1218
Courriel : philippe.fugere@lecavalier.com

Magella Boutin
Carquest
Tél. : (450) 641-5710
Télécop. :
Courriel : maboutin@gpi.com

Michelle Nollet
Ministère Industrie Commerce
Tél. (418) 691-5698, poste 4505
Télécop. (418) 643-6669
Courriel michelle.nollet@mdr.gouv.qc.ca

Ginette Bureau
(RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Pierre Piché
GP Autoénergie inc
Tél. : (450) 654-8760
Télécop. :
Courriel gpauto@bellnet.ca

Clément Fillion
Pintendre Auto, Québec
Tél. : (418) 833-8655 poste 351
Télécop. :
c.fillion@pintendre.com

Jean-René Michaud
Environnement Canada
Tél. : (514) 283-9207
Télécop. : (514) 496-2901
Courriel : jean-rene.michaud@ec.qc.ca

Tullio Latondia
Armature DNS
Tél. : (514) 324-1718
Télécop. :
Courriel : tullio@dns-2000.com

Gérald Drolet
CCAQ
Tél. : (514) 916-4213
Télécop. :
Courriel : gdrolet@sympatico.ca

Pierre Beaudoin
Directeur principal, services tech.
CAA-Québec
Tél. : (418) 626-1414, #2210/1-866-997-0990
Télécop. : (418) 6267138/1-866-626-7138
Courriel : pbeaudoin@caa-quebec.qc.ca

Dany Rousseau
ECS (représentant CCPQ)
Tél. : (450) 659-1455
Télécop. : (450) 659-1322
Courriel : dany.rousseau@eclaimsolution.com

Johanne Duval
Ministère fédéral Commerce
Tél. : (514) 283-2673
Télécop. :
Courriel : duval.johanne@ic.gc.ca

Alain Bergeron
Hendel Itée
Tél. : (514) 323-2108
Télécop. :
Courriel : alain.bergeron@hendel.qc.ca

Allan Morris (représentant l'AIA)
Système d'échappement Lapointe
Tél. : (450) 443-0296, poste 228
Télécop. :
Courriel : amorris@lapointe.ca

Benoît Germain
RECYC-QUÉBEC
Tél. : (514) 352-5002, poste 2260
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : p-l.dessureault@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Gilles Michaud
Uni-Select
Tél. : (450) 641-2440
Télécop. :
Courriel : gmichaud@uni-select.com

COMITÉ VHU - FIN DE VIE UTILE

Président

Georges Albert
Association canadienne des industries
du recyclage - Fers & Métaux recyclés
Tél : (450) 444-4424
Télec. : (450) 444-4499
Courriel : georgesalbert@videotron.ca

Membres

Gilles Jobin
Pintendre Auto
Tél. : 1-800-463-5158, poste 324
Télécop. : (418) 833-6705
Courriel : gjobin@pintendre.com

Éric Boucher
Association des recycleurs de pièces
d'autos et de camions inc. (ARPAC)
Tél. : (450) 245-3247
Télécop. : (450) 245-0423
Courriel : eboucher@snf.ca

Michel Lambert
CREL
Tél. : (450) 756-0186
Télécop. : (450) 756-6538
Courriel : michel.lambert@crelanaudiere.ca

James Dunn
Corporation des carrossiers professionnels
du Québec (CCPQ)
Tél. : (514) 737-2700
Télécop. :
Courriel : jdunn@carstar.ca

Renée Claude Chrétien
Ministère de l'Environnement
Tél. : (418) 521-3950, poste 4987
Télec. : (418) 644-8562
Courriel : renee-claude.chretien@menv.gouv.qc.ca

Jacques Vézina
SAAQ
Tél. : (418) 528-3287
Télec. : (418) 643-2748
Courriel : jacques.vezina.vpsr@saaq.gouv.qc.ca

Ginette Bureau
Société québécoise de récupération
et de recyclage (RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2249
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : g.bureau@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Benoît Germain
Société québécoise de récupération
et de recyclage (RECYC-QUÉBEC)
Tél. : (514) 352-5002, poste 2260
Télécop. : (514) 873-6542
Courriel : b.germain@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Remplaçant

Philippe Fugère
Association des recycleurs de pièces
d'autos et de camions inc. (ARPAC)
Pièces d'autos Lecavalier
Tél. : 1-800-363-2567 / (514) 861-1865
Télécop. : (450) 433-1218
Courriel : philippe.fugere@lecavalier.com

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ VISANT L'IMPLANTATION D'UN PROJET DE
SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DANS L'INDUSTRIE
QUÉBÉCOISE DE L'ENTRETIEN ET DE LA RÉPARATION
DES VÉHICULES AUTOMOBILES

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Comité sectoriel de main d'œuvre de l'environnement
Comité sectoriel de main d'œuvre des services automobiles
Recyc-Québec

Rapport de stage

Fait par :

**HERVÉ NGAMBY, agent de projet stagiaire
Étudiant candidat au DESS - Éco-conseil
à l'Université du Québec à Chicoutimi**

Présenté à :

**RACHID BAÏOU
Responsable de projet CSMOE**

Version finale le : 9 décembre 2003 à LONGUEUIL

Sommaire

Ce rapport présente les résultats d'une étude d'opportunité relative à l'implantation d'un projet de sensibilisation environnementale dans les ateliers du secteur des services automobiles au Québec. La réalisation de cette étude a été confiée à un stagiaire éco-conseiller de l'Université du Québec à Chicoutimi par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles et Recyc-Québec.

Le rapport dresse un portrait synthèse des pratiques environnementales actuelles dans 64 ateliers de services automobiles au Québec, suite à une enquête terrain réalisée à l'aide d'un questionnaire semi-dirigé auprès de ces entreprises. L'étude propose un inventaire sommaire des matières résiduelles les plus récupérées dans ces ateliers ainsi que celles qui le sont moins. Il démontre que des disparités semblent exister en matière de pratiques de récupération et au niveau des perceptions des dirigeants en fonction de la catégorie des entreprises (ateliers de mécanique, de carrosserie, recycleurs ou spécialisés), de la taille et de la situation géographique des ateliers.

Les dirigeants rencontrés conviennent que leurs connaissances relatives aux lois et aux meilleures pratiques environnementales sont plutôt faibles. Cependant, leur réceptivité à implanter de meilleures pratiques environnementales ne fait pas de doute. De l'avis des répondants, si l'approche coercitive pour l'implantation de pratiques environnementales exemplaires ne semble pas être celle à privilégier, certaines autres pistes semblent plus prometteuses auprès de ces derniers. On note, par exemple, la volonté de plusieurs dirigeants d'afficher publiquement leur implication dans de bonnes pratiques environnementales.

Cette étude visait également à questionner l'adaptabilité des outils français au contexte québécois, outils développés par la firme Éco-Conseil dans le cadre d'un projet de sensibilisation environnementale semblable réalisé en Europe. Différents intervenants du secteur d'entretien et de réparation automobile ont analysé ces outils afin d'évaluer leur pertinence dans notre contexte. Ils ont confirmé que l'idée de sensibilisation est excellente, mais qu'au plan du vocabulaire et de la législation, une adaptation importante serait nécessaire. Aussi, compte tenu des coûts de fabrication versus les coûts d'adaptation des documents, il serait souhaitable de retenir l'orientation de fond du document français, mais de concevoir un produit mieux adapté à la réalité québécoise.

Les éléments de cette étude permettent de formuler l'hypothèse qu'une campagne de sensibilisation des ateliers permettrait d'accroître les connaissances des dirigeants et des employés en matière de gestion environnementale, d'impulser les mécanismes d'implantation d'une gestion environnementale au sein des ateliers de réparation et d'entretien et ainsi de réaliser des gains environnementaux et économiques dans ce secteur. Ce projet de sensibilisation devrait miser sur des outils concrets pour la mise en place de pratiques environnementales exemplaires dans les ateliers et sur une visibilité publique de ces bonnes pratiques.